

[Text]

Mr. Ellis: It was Mr. Cook's question. We walked away with his question.

Mr. Cook: That is all right.

Mr. Speaker: You raised some good questions, Mr. Cook.

Mr. Cook: It is obvious that the Speaker was prepared for the question. That is a very long answer I received.

Mr. Speaker: I did not finish, Mr. Cook, but I think he should be allowed a round.

Mr. Cook: My round is not going to be very pleasant, unfortunately, particularly in view of the chairman's comments that he found it unfortunate the way I phrased my question. I phrased that question exactly the way I meant it; that is, Members' staffs are treated as second-rate citizens in terms of their pay in this place, and I find that terribly offensive. In light of the fact that this committee has not been screaming for four years when they started to get out of line with House of Commons staff, I would also add my criticism of this committee to my earlier remarks.

Gentlemen, I am sorry. That is the way I feel about it, and if you do not do something about it, then dammit, I hope a new government certainly will do something about restructuring this committee and making sure Members' staffs are not treated in the manner they have been treated over the last four years, regardless of legislation.

You mentioned five points. You did not mention the point that these people do not have tenure in their employment. They live or die with their Member. The fact that they have to live with that, knowing they really do not have permanent jobs as House of Commons staff do, means they probably should be entitled to more wages than those on regular staff with tenure. They do not have that. Many of them work until 10.00 p.m. at night; they do not work from 9.00 a.m. to 5.00 p.m. and go home. They have a very tough life in an active Member's office. The fact that we are treating them in this manner and treating House of Commons staff totally differently is absolutely reprehensible to anyone, including the Commissioners of Internal Economy, who permitted this thing to take place.

That is my statement. That is what I mean, sir, and would the chairman please not try to soften my words because I meant every one of them. Thank you.

• 1650

The Chairman: I would like to comment. This committee has worked for a long time, very hard and, Mr. Cook, you were not even here. I think very substantial strides have been made in looking after Members' staff. Sure, there is a gap and we have been trying our best within the system to improve that. I think the Speaker has been very co-operative, as far as I am concerned, in trying to assist us.

Mr. Speaker: I would like to comment on one point, Mr. Cook. I agree, the insecurity of tenure of employees of a

[Translation]

M. Ellis: C'était la question de M. Cook. Nous nous sommes emparés de sa question.

M. Cook: Cela ne fait rien.

M. le Président: Vous avez posé de bonnes questions, monsieur Cook.

M. Cook: Il est évident que le Président était prêt à répondre à cette question. Il m'a donné une réponse très longue.

M. le Président: Je n'ai pas fini, monsieur Cook, mais je crois qu'il a droit à son tour.

M. Cook: Malheureusement, ce ne sera pas un tour très agréable, surtout après que le président a déclaré que j'avais peut-être mal formulé ma question. Je l'avais en effet formulée exactement comme je l'entendais; les employés des députés sont traités comme des citoyens de deuxième classe en matière salariale, et je trouve cela extrêmement choquant. Étant donné que le Comité n'est pas intervenu depuis quatre ans que le salaire de ce personnel est disproportionné par rapport à celui du personnel de la Chambre des communes, je me sens obligé de critiquer également l'action du Comité.

Je suis désolé, messieurs. Je peux vous dire que si vous ne faites rien à ce sujet, j'espère bien que le prochain gouvernement veillera à restructurer le Comité afin que le personnel des députés ne soit pas traité comme il l'est depuis quatre ans, quelle que soit la loi.

Vous avez indiqué cinq choses. Vous avez omis que ces gens-là n'ont pas de sécurité d'emploi. Ils vivent et meurent avec leurs députés. Le fait qu'ils doivent accepter ce sort, ils n'ont pas en fait d'emploi permanent comme le personnel de la Chambre des communes, signifie qu'ils devraient probablement avoir droit à un salaire supérieur à celui du personnel permanent. Cela ne leur est pas accordé. Beaucoup d'entre eux travaillent jusqu'à 10 heures du soir; ils ne travaillent pas de 9 à 5. Ils ont la vie dure lorsque leur député est actif. Le fait que nous les traitons de cette façon, alors que nous traitons le personnel de la Chambre des communes tout à fait différemment est absolument choquant, et je ne peux que blâmer tous les responsables, notamment les commissaires de la régie interne qui ont permis une telle situation.

C'est ce que je voulais dire, c'est exactement ce que je pense, et j'espère bien que le président ne va pas essayer d'adoucir mes paroles, car c'est exactement ce que j'avais l'intention de dire. Merci.

Le président: J'aimerais tout de même répondre. Le Comité travaille très dur depuis longtemps et, monsieur Cook, vous n'étiez même pas ici. J'estime que nous avons réalisé des choses très importantes au sujet du personnel des députés. Il est évident qu'il y a un écart entre leur rémunération et celle du personnel de la Chambre, et nous avons essayé l'impossible pour améliorer cette situation. Le Président s'est à mon avis montré très coopérant à cet égard.

M. le Président: J'aimerais également vous répondre une chose, monsieur Cook. Je conviens que le fait que les employés